

INSTITUT FRANCIEN D'INGENIERIE DES SERVICES

20 étudiants

DOMAINE

Droit, économie, gestion

Formation disponible en :

FORMATION CONTINUE

VAE

FORMATION INITIALE

- Modalités de candidature :

Application candidatures : <https://candidatures.u-pem.fr/>
Une seule session (session 1)

- Lieux de formation :

Candidatures en ligne sur : <https://candidatures.u-pem.fr/>
6/8 cours du Danube - 77700 Serris

- Contacts :

Responsable de formation : ZEGHNI Sylvain
FABRY Nathalie
Secrétariat : ESTEVAO Patricia
Bâtiment : Erasme
Bureau : 124
Téléphone : 01 60 95 78 09
Fax : 01 60 95 78 30
[Courriel : Patricia.Estevao@u-pem.fr](mailto:Patricia.Estevao@u-pem.fr)

- Calendrier :

Cours de septembre à décembre et stage de 6 mois ou projet de création d'entreprise à partir de janvier.

Pour candidater : [HTTPS://CANDIDATURES.U-PEM.FR/](https://candidatures.u-pem.fr/)
Plus d'informations :

Service Information, Orientation et Insertion professionnelle (SIO-IP) : sio@u-pem.fr / 01 60 95 76 76

www.u-pem.fr/formations/741

POUR Y ACCÉDER

L'entrée en M2 est réservée prioritairement aux étudiants ayant validé les 60 ECTS d'un M1 Tourisme en France ou à l'étranger. Il est également ouvert aux étudiants en provenance d'universités françaises et étrangères ayant validé un M1 dans les disciplines majeures suivantes : économie, gestion, droit, géographie, sociologie, histoire, LEA à la condition (1) d'avoir effectué une mobilité internationale de type Erasmus et/ou d'avoir réalisé une année de césure à l'international entre le M1 et la candidature au M2 ; (2) d'avoir réalisé un stage dans le secteur du tourisme durant le cursus antérieur ; (3) de connaître le secteur du tourisme.

COMPÉTENCES VISÉES

Le cursus du M2 DM est adossé à un référentiel de compétences et il est fortement suggéré aux candidats au M2 DM de le lire. Le mode compétences permet à l'étudiant de renforcer son parcours de formation et son projet professionnel par la participation à de nombreux projets et à des modules de découvertes. L'étudiant qui intègre le M2 DM doit donc s'attendre à suivre les enseignements de la maquette ; à réaliser des activités hors-maquette [projets, organisation d'événements, participation à des salons, conférences, lectures, visites, rencontres, recherche de financement, etc.] ; à s'impliquer de manière constructive et à fournir un travail régulier et intense tout au long de sa scolarité. Son comportement professionnel, partie intégrante du référentiel, sera également évalué, aussi bien dans le cadre professionnel (stage de 6 mois) qu'universitaire.

L'évaluation fait l'objet d'une note qui est attribuée grâce au e-Portfolio. Ce dernier relate les missions, les connaissances mobilisées et le savoir-être de l'étudiant durant sa période en entreprise et à l'université et permet à l'étudiant d'apporter les preuves d'acquisition des compétences. Par ailleurs, les rapports de stage, les soutenances et les entretiens avec les tuteurs de stage nous permettent de valider notre référentiel de compétences ou de l'adapter de manière dynamique.

APRÈS LA FORMATION

Les étudiants sont préparés à concevoir, gérer et commercialiser mais aussi développer les activités touristiques d'un territoire en adéquation avec les objectifs et la stratégie de chaque partie prenante. Ils peuvent travailler, en France comme à l'étranger, au sein de structures institutionnelles, d'acteurs territoriaux chargés de la promotion du tourisme, de prestataires, d'agences de valorisation des destinations, d'agences de consulting, de bureaux d'études, de conseils et de marketing territorial. Ils peuvent également poursuivre en doctorat en particulier dans le cadre d'une thèse-CIFRE.

LES + DE LA FORMATION

Une large ouverture sur le monde, sur le secteur du tourisme, une forte implication des professionnels, une pédagogie innovante centrée sur l'étudiant qui valorise les challenges, les projets et qui stimule l'autonomie [e-learning, entrepreneuriat, co-working]. Des cours en anglais ou en bilingue [français/anglais] et la possibilité de rédiger dans les deux langues [travaux, rapports]. La réalisation d'un ePortfolio pour consigner les réalisations, apporter les preuves d'acquisition des compétences et porter les validations.

PROGRAMME

ANNÉE 2, SEMESTRE 3.

UE obligatoires

UE Recherche et méthodologie - Méthodologie du travail universitaire - Eportfolio étudiant : atelier traces et analyse des compétences - Mobilités et tourisme - Séminaire de spécialité

UE Connaissance de l'environnement - Géopolitique - Gestion de crise - Digital Marketing

UE Gérer une destination - Brand management - Gouvernance et territoires - Sales and revenu management - Destination Development Strategies and site management - Marketing intelligence & innovation applied to destination - Material and immaterial heritage - Visitor service

UE Valorisation des compétences transversales - Conférences - Crah Test

UE optionnelles (1 matière au choix) - Innovation : Living Lab Tourisme - Entreprenariat : Création d'entreprise - Vie associative - Langues en autoapprentissage

ANNÉE 2, SEMESTRE 4.

UE obligatoires

UE Stage - 6 mois de stage - Rapport professionnel

UE Recherche et méthodologie - Mémoire de fin d'études